



Mairie

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Samedi
de 9h à 12h

2, rue de la Mairie
29400 Plouneventer
Tél : 02.98.20.81.57
Fax : 02.98.20.91.05

commune-plouneventer@wanadoo.fr

www.plouneventer.fr

Le Maire reçoit :

Sur rendez-vous, le matin,
du lundi au samedi (sauf le jeudi)

Les Adjointes reçoivent sur rendez-vous

Agence Postale Communale



Mardi : 8h30 – 12h

Mercredi : 10h – 12h / 14h30 – 17h

Jeudi : 10h – 12h

Vendredi : 14h – 16h30

Samedi : 9h30 – 12h

02.98.20.81.76

Ecole du Sacré Cœur

10, rue de Kermaria

02.98.20.81.41

Bibliothèque

Mercredi : 10h30 – 12h

Jeudi : 11h – 12h

Vendredi : 9h – 11h

Samedi : 10h30 – 12h

Du 4 juillet au 6 septembre :

le samedi uniquement, de 10h à 12h

02.98.20.92.38

Mairie

Le secrétariat de la Mairie sera **fermé** tous les après-midi et le samedi matin entre le jeudi 14 juillet et le lundi 15 août.

Etat – Civil

Naissances :

Lylou NOËL, Locmélar, le 9 juin.

Alex FARAU, 6 Clos du Bourg, le 11 juin.

Mariage :

Erwan COTUREL, Marin d'Etat, et Vanessa ELISABETH, Marin d'Etat, domiciliés 4 Hameau de Mézarnou, le 18 juin.

Publication de mariage :

Joël LE BOURHIS, informaticien, domicilié 80 rue du Torpilleur Foudroyant à Brest, et Coralie FLOC'H, conseillère en recouvrement, domiciliée 80 rue du Torpilleur Foudroyant à Brest et résidant 3 Cité des Ajoncs à Plouneventer.

Décès :

François OLLIVIER, 77 ans, « Constançou », le 23 mai.

Urbanisme

Accord suite à déclaration préalable :

SALAUN Emmanuel, **carport**, 8 rue Victor Hugo.

Demandes de permis de construire :

LE SAOUT Emeric, **garage**, 6 rue Antoine de Saint Exupéry.

ROUDAUT Alain, **hangar de stockage de pommes de terre**, Locmélar.

Accords de permis de construire :

ABALAIN J.-L. et M., **extension d'habitation**, Kerellé.

LE QUINQUIS D. et TALABARDON A., **garage**, 2 impasse Maryse Bastié.

LANGONNE François, **carport**, 18 rue du Penquer.

MENARD Stéphane, **garage**, 4 place Claude Monet.

Lutte contre le bruit

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage (tondeuse, tronçonneuse, perceuse...) ne peuvent être effectués que : **les jours ouvrables, de 8h30 à 19h30, les samedis, de 9h00 à 19h00, et les dimanches et jours fériés, de 10h00 à 12h00.** (Arrêté préfectoral du 20/12/1996)

Permanence Georges Tigréat

Le conseiller général reçoit uniquement sur rendez-vous, à la Mairie de Landivisiau. En cas d'impossibilité de déplacement, il pourra se rendre dans la mairie de domicile des personnes.

Contact :

Yveline KERRIEN
Assistante de Direction
Ville de Landivisiau
tél. : 02.98.68.67.21

Mission Locale

La mission locale accompagne les jeunes de 16 à 25 ans en recherche d'insertion professionnelle et sociale (formation, emploi...). Prendre rendez-vous au 02.98.68.67.64

Permanences Habitat

Communauté de communes de Landivisiau,
Zone de Kerven

OPAH

(Information et assistance pour les subventions en faveur de l'amélioration de l'habitat)

Mercredis 6 et 20 juillet de 10h30 à 12h

ADIL

(Questions juridiques financières et fiscales dans le domaine du logement)

Mardi 12 juillet de 9h à 12h

Pour un projet d'accession à la propriété,
prendre un rendez-vous préalable au :
02.98.53.23.24 / 02.98.46.37.38

Messes de Juillet

Samedi 2 juillet à 18h à Plouneventer.

Dimanche 3 juillet (pas de messe) : visitation à la Forest-Fouesnant.

Samedi 9 juillet à 18h à Plouneventer.

Pardon de St-Servais :

Dimanche 10 juillet à 10h30 à St-Servais.

Samedi 16 juillet à 18h à Plouneventer.

Dimanche 17 juillet à 10h30 à St-Derrien.

Samedi 23 juillet à 18h à Plouneventer.

Dimanche 24 juillet à 10h30 à Plouneventer.

Samedi 30 juillet : ADAL à 18h à Plouneventer.

Dimanche 31 juillet : ADAL à 10h30 à Bodilis.

Baptêmes :

Marie Michelle ILY au 02.98.20.88.16.

Mariages :

Marie Françoise CARIOU au 02.98.20.83.12.

Obsèques :

Jean Paul ABHERVE-GUEGUEN au 02.98.20.86.58 ou
06.79.64.04.23.

Aux propriétaires de chiens

Rappel aux propriétaires de chiens des devoirs et obligations qu'ils doivent respecter :

- Les chiens errants font l'objet d'une saisie et d'une conduite en fourrière avec versement d'une amende de 25 €.
- Ne pas laisser les chiens aboyer de façon intempestive portant atteinte à la tranquillité du voisinage (article 48-2 du Code de la santé publique et R25 du code pénal : amende de 92 € à 200 € et confiscation de l'animal)
- Les chiens dangereux doivent être muselés et tenus en laisse si vous les amenez dans les transports en commun, les lieux publics ou en promenade.

Relais Parents Ass. Maternelles

Les prochaines permanences auront lieu **en mairie** les jeudis

- ✓ **28 juillet**
- ✓ **11, 18 et 25 août**, de 9h à 12h.

Les temps d'éveil, les permanences de soirée et les permanences de midi, reprendront en septembre

Contact : 02.98.24.97.15 ou mail rpam.paysdelandivisiau@gmail.com

Rappel des consignes d'utilisation des bacs à Ordures Ménagères

La collecte des ordures ménagères de votre commune est organisée en porte-à-porte dans les zones agglomérées (conteneurs individuels) et en point de regroupement en campagne (conteneurs collectifs).

Pour les conteneurs individuels : Pour des raisons techniques liées à la collecte, **nous vous demandons d'utiliser uniquement les containers mis à disposition par votre mairie ou la CCPL**. Les conteneurs venant d'autres Communautés de Communes ou non identifiés CC Pays de Landivisiau ou Mairie ne seront plus collectés. Si vous n'avez pas de conteneur, adressez-vous à votre mairie. Les conteneurs individuels sont mis à disposition gratuitement par la CCPL. A cette occasion, il vous sera demandé de remplir un contrat de prise en charge.



- ✓ **Jetez vos ordures en sac**, le bac sera plus facile à entretenir et cela évite que des déchets tombent lors de la collecte
- ✓ **Les sacs déposés à côté de votre conteneur ne seront pas collectés.**

Pour les conteneurs individuels :

- ✓ **Le lavage est à charge de l'habitant**, un conteneur mal entretenu risque d'être refusé à la collecte
- ✓ **Ne mettez pas de housse de protection**, elle peut gêner le travail de collecte.
- ✓ **Présentez votre conteneur la veille du jour de collecte**. L'heure de ramassage pouvant varier selon la charge de travail
- ✓ **Présentez votre conteneur poignée côté route**, si possible regroupé avec celui de vos voisins, de manière à limiter les arrêts-redémarrage du camion et les gênes de circulation.
- ✓ **Ramassez votre conteneur après collecte**, ceci pour ne pas encombrer le passage, Pensez aux poussettes et fauteuils roulants.

Le non-respect des consignes peut engendrer un refus de collecte. Dans ce cas, un autocollant de refus est apposé sur votre conteneur en guise d'avertissement.



**LES BACS
NON
IDENTIFIES
CC Pays de
Landivisiau
ou Mairie
ne seront
pas
collectés**

Inventaire des zones humides

La commune de Plouneventer doit réaliser l'inventaire des zones humides. Cet inventaire sera réalisé par le **Syndicat de Bassin de l'Elorn (SBE)** dans le cadre d'une démarche entreprise sur l'ensemble du territoire concerné par le Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau de l'Elorn (SAGE Elorn).

L'objectif de cet inventaire est de réaliser une cartographie détaillée des zones humides de la commune (délimitation et caractérisation) qui sera notamment intégrée dans les documents d'urbanisme et qui permettra la mise en place d'un plan de gestion des zones humides à l'échelle des bassins versants.

L'inventaire suit une **démarche participative** avec constitution d'un **comité de suivi** comprenant élus, agriculteurs (dont des agriculteurs référents désignés par la Chambre d'Agriculture), représentants d'usagers (pêcheurs, chasseurs, randonneurs...), associations de protection de l'environnement, administration (Service de l'état chargé de la Police de l'Eau)...

Des chargés de mission des bureaux d'étude DCI environnement et TBM - SARL Chauvaud prospecteront durant la période estivale, l'ensemble du territoire communal. Les zones humides seront identifiées et délimitées à partir de l'étude de la végétation et du sol.

La carte des zones humides sera consultable en mairie un mois avant la validation de l'inventaire par le comité de suivi.

Renseignements : Syndicat de Bassin de l'Elorn (Nolwenn LE GAC) : 02.98.25.93.51
zh-bocage.syndicatelorn@orange.fr ou sur le site : <http://www.syndicat-bassin-elorn.fr>
Membres locaux du comité de suivi

CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu du 26 mai 2011

AFFERMAGE ASSAINISSEMENT : Présentation de la conclusion des négociations du contrat d'affermage : après négociations, le comparatif des offres des 3 candidats fait apparaître une baisse de 38,5 % sur la part fixe. De plus, de nouveaux services ont été ajoutés au contrat et un plan de renouvellement conséquent est programmé. Le matériel sera renouvelé à hauteur de 30 % environ de la valeur à neuf. Seules restent à charge de la collectivité les extensions de réseaux. En conclusion, le prix est inférieur au contrat précédent et les prestations sont de meilleure qualité.

Délibération à l'unanimité pour attribuer la délégation à la Lyonnaise des Eaux pour une durée de 8 ans et 6 mois (jusqu'au 31 décembre 2019).

COMMISSION VOIRIE : Réunion du 19 mai

Marché voirie 2011 : la procédure d'appel d'offres a été lancée le 23 mai. Les réponses des entreprises sont demandées pour le 14 juin.

Circulation rue Eric Tabarly : proposition de sens unique.

Un arrêté est pris pour interdire le stationnement à gauche rue du Stade.

Demande de création d'un chemin de randonnée à Quelleron. Plusieurs paramètres sont à étudier : le coût de la création, les subventions possibles, les accords de tous les propriétaires de parcelles doivent être obtenus. Au vu de tous ces éléments, le projet sera étudié.

Emplois d'été : remplacements par Maxime Plouidy et Jean-Marc Quéguiner.

Installation de **2 caméras de vidéosurveillance**, une à la déchetterie verte et une au pont-bascule, suite au dépôt « sauvage » de détritux.

COMMISSION SPORTS ET LOISIRS : réunion du 24 mai

Vestiaires au terrain de foot : le projet sera situé à l'emplacement des anciennes tribunes. Le dossier de consultation pour le choix de l'architecte va être préparé. Les subventions sont demandées à l'Etat, au Conseil Général, au Ministère de la Cohésion Sociale et au FEDER.

Espace Sklerijenn : accord du conseil pour encaisser un supplément de 50 € pour l'utilisation du vidéoprojecteur. Pour le prêt de cet équipement, la caution passera de 550 € à 1 000 €.

Concours communal de pétanque : le samedi 18 juin à 13h30.

Forum des associations : le samedi 3 septembre. Réunion de préparation avec les associations le jeudi 23 juin à 19h00.

Nouvelle bibliothèque : déménagement prévu semaine du 6 au 11 juin. Accord de subvention de DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) de 20 000 €. Demande de subvention déposée pour le mobilier.

COMMISSION SOCIALE

Logements locatifs : une délibération est prise pour donner délégation au maire pour « décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans » (article L2122-22 5 du CGCT) :

Révision des loyers à compter du 1er juillet : +1,45 %

Concours de fleurissement : le jury de la CCPL passera le 9 juin. La commune est inscrite. Pour le concours communal, 13 inscriptions à ce jour, le jury passera le 6 juin.

INFORMATIONS DIVERSES

Inventaire des zones humides :

Le **comité de suivi est composé de « Représentants locaux »** : Philippe Héraud, Maire, Michel Simon, Michel Vigouroux, Marie-Hélène Quéguiner, Jean-Yves Goulaouic pour les chasseurs et Claude Paugam pour les randonneurs.

M. le Président de la Chambre d'Agriculture du Finistère **qui désigne 2-3 agriculteurs référents sur la commune.**

M. le Directeur du Service de l'Etat chargé de la Police de l'Eau

M. le Président des Agriculteurs du Bassin Versant de l'Elorn

M. le Président de l'association Bretagne Vivante

M. le Président de l'association Eau & Rivières de Bretagne

M. le Président de l'AAPPMA de l'Elorn ou de Daoulas

1^{ère} réunion : le 10 juin 2011, à 14h00

JURES D'ASSISES

La commune doit désigner par tirage au sort sur la liste électorale 3 jurés d'assises pour l'année 2012. Conditions : âgé de plus de 23 ans.

Peuvent être dispensées les personnes de plus de 70 ans et celles déjà jurés depuis moins de 5 ans. Sont tirés au sort : Stéphane CORRE de Kerilien, Maryline MORIZUR épouse MENES, 1 Impasse des Demoiselles, Jean-Noël MALGORN de Kerouledic.

PERSONNEL COMMUNAL

Remplacement d'Aurélien Vidal, en congés de maternité, par Vincent DANO, à compter du 14 juin 2011.

Remplacement d'été de Marie-Odile Plouidy par Lénaïg Kerfourn.

Vie associative et sportive

Transport scolaire

Toute personne intéressée par le transport scolaire, pour la rentrée 2011, devra **s'adresser directement au transporteur pour les inscriptions et ceci avant le 6 juillet.**

- ✓ Direction Landerneau : transport T.E.T (02.98.85.07.86)
- ✓ Direction Lesneven : transport Véolia (02.98.44.60.60)
- ✓ Direction Landivisiau : Cars de l'Elorn (02.98.68.40.00)

ALSH Plouneventer, St-Derrien, St-Servais

06.66.43.46.42

L'accueil de loisirs fonctionnera, cet été
du lundi 4 juillet au vendredi 26 août
à l'école de Plouneventer

Les temps forts de l'été

Semaine du 04 au 08 juillet : « Les apprentis chimistes »

Semaine du 11 au 15 juillet : « En avant les supporters »

Semaine du 18 au 22 juillet : « Au cœur de la Bretagne »

Semaine du 25 au 29 juillet : « A la conquête de l'océan »

Mini camp d'une semaine à Guissény du 26 au 29 juillet, pour les enfants de 8 à 11 ans, sur inscriptions

Semaine du 1er au 05 août : « De Bombay à Calcutta »

Semaine du 08 au 12 août : « L'univers des jeux »

Semaine du 16 au 19 août : « Un air de campagne »

Semaine du 22 au 26 août : « Sous les projecteurs »

Salle polyvalente à Saint-Servais

Du lundi 29 août au vendredi 02 septembre : « Souvenirs de vacances »

E.S.P. Football

Fort de son accession à la D1, le club de l'ES PLOUNEVENTER, tient à remercier tous ses dirigeants, bénévoles, joueurs, supporters et la mairie pour les efforts fournis tout au long de l'année.

Pour la nouvelle saison qui débute dès le mois d'août, le club est à la recherche de joueurs et encadrants pour toutes les catégories, notamment ados et seniors.

Si vous êtes intéressé par la vie associative du club, des informations... n'hésitez pas à nous contacter.

Jean-Paul LE GALLIC : 02-98-20-95-04 ou 06-88-22-07-62

Association des Agriculteurs de Plouneventer

L'association des agriculteurs de Plouneventer vous invite, une nouvelle fois, dans le labyrinthe géant, **du 14 juillet au 1^{er} novembre**, réalisé cette année sur le thème de "**la patate**".

A l'intérieur de ce labyrinthe, vous trouverez 14 questions qui vous permettront de remplir le bulletin-réponse. Vous pourrez également voir les petits animaux de la ferme à Manu (chèvres, âne, vaches, cheval...).

Les bulletins de participation sont à retirer sur le site internet de la commune (www.plouneventer.fr), ainsi que dans les commerces de Plouneventer.

Bonne promenade.

Bibliothèque « Le Chant des Syllabes »

Depuis le 15 juin 2011, la bibliothèque est installée dans le nouveau local, situé à 50 mètres de l'ancien, à l'angle de la Place de l'église et de la rue de la boucherie.

L'équipe des bénévoles se réjouit d'accueillir les adhérents (et les futurs !) dans ce nouvel espace dédié aux livres. Vous trouverez un lieu chaleureux, convivial.

Pour permettre, à toutes et tous, de choisir confortablement et tranquillement vos livres, la pièce est divisée en 3 parties :

- au centre, accueil du public
- de part et d'autre du bureau : à droite « ESPACE ADULTES »
- à gauche « ESPACE JEUNES-ENFANTS »

L'équipe des bénévoles remercie M. HERAUD, maire, M. HABASQUE, adjoint (sport-loisirs) d'avoir entendu et répondu à notre demande d'un lieu plus grand pour la bibliothèque. Merci au personnel communal et, plus particulièrement à Robert et Alain qui ont fait les travaux intérieurs.

Horaires d'ouverture pendant les vacances du 4 juillet au 3 septembre **le samedi uniquement**, de 10h à 12h.

Le passage du bibliobus a eu lieu le 8 juin, de nouveaux livres sont donc en rayon pour petits et grands. Il y aura un nouvel arrivage d'ouvrages, vers le 15 juillet

Remarque : La cour étant commune à la maison d'habitation et à la bibliothèque, par mesure de sécurité, le stationnement n'est pas autorisé, sauf aux personnes ayant un handicap.

L'équipe vous souhaite de bien bonnes et belles vacances !

Comité de Jumelage

Une petite équipe de motards plouneventeriens s'est rendue début juin chez nos amis vosgiens : Fanch, Jean Jacques, Fabien et Jean Pierre ont enfourché leurs machines pour se rendre à Ventron pour une dizaine de jours. Leur périple s'est fait en plusieurs étapes. A l'arrivée, sont venus à leur rencontre Alex et Philippe Lorin. Les quelques jours passés là-bas auront été bien remplis comme d'habitude : route des vins, route des crêtes, visite des ballons d'Alsace, une virée au Felsah accompagnés de quelques vétérans ... ils ont repris la route pour être de retour à Plouneventer le 12 juin.

Petit pense bête :

- Forum des associations début septembre où vous pourrez déjà vous inscrire pour le séjour neige de février 2012.
- L'année prochaine, en juillet, venue des vétérans pour les fêtes maritimes de Brest 2012.

Club de Loisirs et Détente

Interclubs : mardi 5 juillet à Saint-Servais ; mardi 12 juillet à Plougar ; mardi 19 juillet à Saint-Derrien ; mardi 26 juillet à Bodilis.

Fermeture du foyer : Etant donné qu'il y a un interclubs par semaine, le foyer sera fermé pendant le mois de juillet.

Mardi 30 août : Le club propose une sortie en car, au Domaine de la Bourbansais à Pleugueneuc (près de Rennes). Au programme : Visite guidée du château, promenade dans les jardins, découverte du parc zoologique. Après le déjeuner, spectacle de fauconnerie, vol de cigognes, spectacle de meute. Temps libre pour visiter le parc zoologique. Coût : entre 54 et 63 € selon le nombre de participants (moins la participation du club). **Inscriptions** pour le 28 juillet auprès de Denise ou Mado. 30 € d'arrhes à verser lors de l'inscription.

Vélo-Sport

Sortie de 2 jours à GUERLEDAN : Samedi 11 juin, à 7h30, 15 cyclistes du Vélo Sport et 2 accompagnateurs prenaient la route en direction de Guerlédan. Pour arriver à destination, 10 hommes ont parcouru 130 km, tandis qu'un autre groupe, comprenant 4 femmes, prenait le départ à Commana pour 100 km, sous un temps clément.

Pique-nique à midi sur le site des Vieilles Charrues à Carhaix, puis dîner dans une excellente ambiance, et nuit sur un site très agréable au « Vacancier » de Guerlédan, au bord du lac, ont également rythmé la journée de samedi.

Le retour, le dimanche, fut quelque peu perturbé par les caprices de la météo. Dix courageux ont repris leur vélo le matin, à Guerlédan, sous un temps exécrable. Après un pique-nique à Huelgoat, dans un abri improvisé, le groupe s'est remis en selle. Le reste des cyclistes a démarré au pied du Roc Trédudon pour le retour à Plouneventer.

Toute la troupe est rentrée trempée.

Oxygène : Marche, Trail, Footing, Course à pied

Evènements

Dimanche 3 juillet : Chaque année l'association d'Oxygène organise une sortie commune. Marche, coureurs et leur famille. Cette sortie se passera dans le cadre de la course de l'île de Batz le **dimanche 3 juillet**. Le rendez-vous pour un départ groupé est proposé à 9h45 au stade de foot de Plouneventer, sinon, rendez-vous à 10h30 à l'embarcadère de Roscoff (le coût de la traversée sera pris en charge par Oxygène).

Section Marche

Dimanche 3 juillet

Le tour de l'île de Batz, départ 9h45 du stade de foot.

Section Footing / Trail

Entraînement à 18h30 tous les mercredis

Mercredi 6 et 20 juillet

entraînement à St Derrien autour du plan d'eau.

Mercredi 13 et 27 juillet

entraînement à Plouneventer au stade de foot.

Interclubs, courses et trails

Dimanche 3 juillet

Le tour de l'île de Batz, 14h : 10 km, 15h : 21 km et 7 km.

Infos au 02 98 61 78 79.

Dimanche 10 juillet

Trail du bout du monde Plouzané 8h30 : 55 km, 9h30 : 35 km et 15 km. Infos au 06 99 43 49 81.

Jeudi 14 juillet

La Saint-Martinoise : St Martin des Champs à 9h30 : 7,5 km, à 10h15 : 15 km. Infos au 02 98 88 58 57.

Infos artisans

« Atelier Pose »

Nouvel artisan propose ses services en agencement intérieur et extérieur : pose cuisine, SDB, dressing... ; fabrication et pose de meubles sur mesure ; terrasses et clôtures bois ; montage abris de jardin et structures bois

Guillaume JAFFRELOT / 1, Clos du Bourg - Plouneventer / Tél : 06 32 85 74 50 ou 02 98 20 08 38 / Mail : atelierpose@yahoo.fr

A noter dans vos agendas

★ Labyrinthe géant : « la patate »

Du 14 juillet au 1^{er} novembre, à Quelennoc. Entrée libre.

★ Sortie de grange

Dimanche 28 août. Le Patrimoine rural de 1920 à 1980, sera à la fête à la ferme du Letty chez Rémy et Madeleine Le Roux à partir de 14h. Entrée 2 €.

★ Forum des associations

Samedi 3 septembre, de 10h à 17h, à la salle polyvalente. Inscriptions sur place.

Les P'tites Annonces

Aux 65 ans

Les personnes nées en 1946 à Plouneventer ou y résidant, sont invitées à une réunion de préparation à une sortie en commun, le **vendredi 1^{er} juillet** à 20h30 à la salle Ty-an-Oll.

Offres / Recherches d'emplois

- **Assistante maternelle agréée** dispose d'une place pour septembre 2011. Minimum 32 heures. Contact : 02.98.20.98.54.

- **Assistante maternelle agréée** dispose de 3 places à partir de septembre 2011. Maison neuve avec grand jardin clos, située à Croas Hir. Véhicule 7 places. Contact : 09.81.08.92.69.

- Jeune maman habitant à distance du bourg recherche, pour début septembre, une personne pour prendre en charge deux jeunes et sympathiques collégiens jusqu'en fin d'après-midi, 15 jours par mois. Remboursement des frais kilométriques. Paiement uniquement en CESU. Contacter le 02.98.20.43.03 ou le 06.61.26.48.80.

Immobilier

- Jeune couple **cherche terrain à bâtir**, viabilisé ou non. Contact : 06.76.33.26.81 ou 06.08.10.94.52.

- **A louer** à la campagne, maison 3 chambres. Libre le 1^{er} juillet 2011. Tél : 02 98 20 86 36 après 19h ou 06 86 80 52 33 après 15h.

Véhicule

- **A vendre scooter** KYMCO AGILITY, 50 cm³, 680 km, avec plein de carburant. TBE. Acheté en mars 2009 à 1124 €, vendu 780 €. Contact : 06.58.96.87.75 ou 06.29.42.55.70.

Pour le prochain bulletin...

Les annonces sont à déposer à la Mairie ou à transmettre par e-mail : bulletin-ploun@orange.fr pour le **vendredi 19 août**. Indiquez votre nom sur votre annonce (celui-ci ne sera pas reporté sur le bulletin).

Seront publiés dans le bulletin, uniquement les offres et demandes d'emploi ainsi que les offres concernant les logements sur la commune. Les autres annonces peuvent être déposées en Mairie pour affichage.

Pour les articles déposés après les délais, la parution ne peut pas être garantie.